IN-Qualis: la norme de qualité révisée de l’insertion socioprofessionnelle

En 2005, l’association faîtière nationale de l’insertion socioprofessionnelle, Insertion Suisse, débutait la mise en place de sa norme de qualité sous l’appellation AOMAS. Aujourd’hui, ce sont plus de 100 organismes d’insertion professionnelle qui sont certifiés avec ce label. Toutefois, face aux grandes évolutions auxquelles le domaine de l’insertion a fait face ces dernières années, les porteurs de la norme ont décidé de débuter en 2017 un processus de révision global.

La version révisée de la norme entrera en vigueur le 1er mars 2019 sous la nouvelle appellation, *IN-Qualis.* Innovante, elle s’organise désormais en modules, garantissant ainsi aux organismes d’insertion une certification qui soit la plus en adéquation possible avec leurs prestations. Par ailleurs, elle est compatible avec d’autres normes, permettant ainsi à certains modules d’être substitués par d’autres. Cela signifie par exemple que le module ‘’Management et Organisation’’ pourrait être substitué par une certification ISO:9001 valable.

En outre, la norme révisée permet désormais de couvrir l’entier des domaines de l’insertion, soit l’assurance chômage, l’assurance invalidité et accidents, l’aide sociale et le domaine de la migration. La norme s’est également développée pour correspondre à une nouvelle conception de la qualité, qui a évolué. Ainsi, l’accent est mis de plus en plus sur les processus de gestion de la qualité et sur son développement. Par ailleurs, la révision a permis la prise en compte de nouvelles exigences techniques, aussi bien pour la gestion des cas (création de relations, exigences pour les entreprises partenaires, résolution des conflits, éducation) que pour des exigences en matière de gestion (gestion des risques et des connaissances, lignes directrices du SCI, gestion des collaborateurs).

Avec la norme IN-Qualis, le domaine de l’insertion continuera à disposer à l’avenir d’une norme moderne et novatrice, qui contribuera de manière importante à professionnaliser et à garantir l’assurance qualité des organisations certifiées.

Pour plus d’informations au sujet de la norme et de son règlement, vous pouvez consulter le site internet d’Insertion Suisse

Pour d’autres d’informations, consultez notre rubrique Travail >> Insertion >> Personnes atteintes dans leur santé